



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFETE DE LA CORSE-DU-SUD

Discours de Mme la Préfète de Corse, Préfète de la Corse-du-Sud

**Journée de sensibilisation des maires sur les thématiques de
sécurité**

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le président du SIS 2A,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Messieurs les colonels et officiers,

Mesdames Messieurs,

Depuis mon arrivée parmi vous, je sillonne le territoire afin de venir à votre rencontre que vous me racontiez vos communes, vos projets, vos difficultés. Je suis très heureuse de l'organisation de cette journée qui va permettre de faire la connaissance de nombre d'entre vous.

Cette journée est issue de la demande que certains d'entre vous ont formulée lors du conseil départemental de sécurité civile du 19 octobre 2017. A savoir un accompagnement, des éclaircissements vous permettant d'être mieux préparés à la gestion de situation de crise dans vos communes, de savoir à qui vous adresser, de connaître les bons interlocuteurs et de coordonner au mieux les moyens à votre disposition.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFETE DE LA CORSE-DU-SUD

En effet, si l'Etat est en charge de la mise en œuvre de la politique de prévention, qu'il veille à la bonne gestion des crises et organise la solidarité nationale quand c'est nécessaire, il est un des acteurs d'une politique globale dont les maires sont des éléments essentiels. La commune est le premier échelon de la gestion de crise.

Il faut garder à l'esprit que dans la plupart des crises, c'est le maire qui est le DOS (Directeur des opérations de secours), c'est donc vers lui que se tourne le COS (chef des opérations de secours), l'officier sapeur-pompier ou le COPG (chef des opérations de police et de gendarmerie) qui va commander l'intervention.

Cette journée a pour vocation de vous aider dans vos prérogatives. Elle n'a pas pour but de vous dire : « *c'est votre compétence et c'est à vous de vous débrouiller* », ce n'est pas comme cela que j'appréhende les relations entre les services de l'Etat et les collectivités. Non cette journée a pour but de répondre à vos questions, de vous éclairer sur des législations souvent complexes, le tout sous un angle pédagogique. Lors de mes déplacements, je rencontre des maires inventifs qui ont su trouver des solutions, nous sommes également ici pour partager ces expériences, ce que l'on appelle les bonnes pratiques. Les discussions et le partage d'expérience sont essentiels à l'enrichissement de chacun. Cela nous permettra également, services de l'Etat, de mieux comprendre vos contraintes et de mieux vous accompagner



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFETE DE LA CORSE-DU-SUD

Cette opération est organisée pour la première fois dans le département et je m'en félicite. L'ensemble des éléments présentés seront disponibles sur le site internet de la préfecture.

Je tiens à remercier les services qui ont préparé cette journée et qui vous feront les différentes présentations : SIS 2A, DRAAF, DDTM, gendarmerie, bureau des polices administratives et service interministériel régional de défense et de protection civile.

4 sujets vous seront présentés, en lien avec les thématiques estivales :

1. Feux de forêts et obligations légales de débroussaillage (SIS 2A, DRAAF, DDTM).

Sujet d'importance s'il en est. Je sais combien l'année 2017 a été difficile sur le front des feux de forêt. Certes, l'humidité du printemps nous laisse espérer un été moins compliqué, mais il faut continuer inlassablement le travail de persuasion, de communication sur le débroussaillage.

En ouverture du propos, vous sera présentée la vidéo réalisée par la DPFM (Délégation à la protection de la forêt méditerranéenne) sur les obligations légales de débroussaillage (13 minutes). A l'issue, la DRAAF, le SIS 2A et la DDTM développeront les conditions dans lesquelles s'organise le débroussaillage en présentant différent cas de figure (présentation de 10 à 15 minutes).



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFETE DE LA CORSE-DU-SUD

2. Le maire, directeur des opérations de secours (SIS 2A).

Il s'agira d'une présentation d'environ 15 minutes sur les outils dont vous disposez pour assurer votre rôle en matière de planification, de gestion de crise et de sauvegarde. Pour 45 communes du département, il est obligatoire de disposer d'un PCS (plan communal de sauvegarde), or, seules 23 communes l'ont réalisé, c'est trop peu. J'insiste sur la nécessité de vous doter de plan communaux de sauvegarde, c'est un outil essentiel pour vous aider dans la gestion de crise. La réalisation d'un tel document n'est pas insurmontable. Les services de l'Etat sont là pour vous aider. Un modèle simplifié, prêt à remplir, se trouve sur le site internet des services de l'Etat.

Enfin, je souhaite insister sur les réserves communales ou intercommunales de sécurité civile. Je les ai mises en place durant mes fonctions dans les Pyrénées-Orientales, département également fortement concerné par les feux de forêt. Il s'agit, entre autre, d'un vivier de bénévoles qui assure des patrouilles de surveillance pendant la saison estivale. L'Etat peut vous aider à les mettre en place, c'est une piste à développer en prévention où, notamment, lors de la fermeture des massifs.

3. Les réglementations de sécurité (grands rassemblements, manifestations sportives, débits de boissons...) (SIRDPC, BPA).

La législation est à la fois complexe et évolue très vite dans ces domaines. L'objectif sera de vous présenter des logigrammes les plus



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFETE DE LA CORSE-DU-SUD

simples possibles afin que vous puissiez vous repérer dans la réglementation et orienter les organisateurs de manifestations.

D'autre part, seront évoquées les réglementations relatives au bruit et à la diffusion habituelle de musique amplifiée, souvent un casse-tête l'été entre aspiration légitime à la tranquillité et préservation de l'activité économique.

4. Les élus et les forces de l'ordre (Gendarmerie).

La gendarmerie interviendra sur ses missions principales et sur ses relations avec vous. Il sera également question de rappeler l'intérêt et les missions des brigades de proximité ou encore le numéro d'urgence (17). Lors des rencontres organisées dans le cadre de la consultation relative à la Police de la Sécurité du Quotidien, il est apparu que l'organisation de la gendarmerie n'était pas toujours bien connue de l'ensemble des maires qui de ce fait ne savaient pas toujours qui contacter.

*

**

Vous le voyez, le programme de la journée est riche, je vous demande de ne pas hésiter à nous signaler d'autres points que vous auriez aimé être abordés, nous pourrions renouveler l'exercice.

Quand j'ai pris mes fonctions, il y a bientôt 4 semaines, le temps passe vite, j'ai dit ma volonté de travailler avec les élus. Une journée comme celle-ci s'insère parfaitement dans cette volonté, je souhaite des



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFETE DE LA CORSE-DU-SUD

services de l'Etat à vos côtés, à votre écoute pour vous aider à exercer vos fonctions. On oublie trop souvent combien il est difficile d'être maire, de faire face à l'ensemble des responsabilités qui vous incombent. Puisse cette journée vous apporter une aide opportune.

Je vous remercie.